

Association Départementale
GIRONDE



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

Office Central de la Coopération à l'École

Association 1901 reconnue d'utilité publique

Association départementale OCCE de la Gironde,

22, rue des Sablières 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 91 67 55 - Fax : 05 56 92 87 67 - Courriel : ad33@occe.coop

Site Internet : <http://www.occe.coop/ad33>

BILLARD HOLLANDAIS – Inventaire



- Un plateau de jeu 122 cm x 41cm
- 30 palets en buis
- Une règle du jeu

BILLARD HOLLANDAIS – Règle du jeu



But du jeu :

Lancer les palets individuellement dans les 4 compartiments. Les palets qui ne rentrent pas directement dans les compartiments peuvent être poussés par les palets suivants, selon le principe du billard.

Règle du jeu :

1. La partie se joue en trois fois. Le joueur lance tous les palets. Les palets qui ne sont pas entrés retournent au joueur qui les rejoue une deuxième, puis une troisième fois.
2. Chaque série (c'est-à-dire lorsqu'il y a un palet dans chaque compartiment) compte 20 points. Les palets se trouvant en plus d'une série sont comptés en fonction des points indiqués sur les compartiments. Le maximum absolu est de 148 points !

Exemple de calcul du score :

3 séries complètes à 20 points =	60 points
1 palet dans le compartiment 2 =	2 points
2 palets dans le compartiment 3 =	6 points
1 palet dans le compartiment 1 =	1 point
TOTAL du SCORE =	69 points

